# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## sportifs

Question écrite n° 12927

### Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le développement de structures spécialisées dans le suivi médical et psychologique des sportifs pouvant s'inspirer du centre d'accompagnement et de prévention pour les sportifs, basé au CHU de Bordeaux. Il lui demande de lui faire connaître les perspectives de création de structures similaires sur le territoire national pendant l'année 2008.

### Texte de la réponse

Suite à l'examen du bilan de fonctionnement du centre d'accompagnement et de prévention pour les sportifs (CAPS) du centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux, la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) doit lancer un appel à candidature à destination de tous les CHU de France pour l'ouverture d'un nouveau service (un seul dans un premier temps) de type CAPS. Les critères déterminants de sélection seront l'importance du bassin de sportifs de haut niveau et la formation spécifique du personnel médical. Il n'y a pas eu de candidature spontanée.

### Données clés

**Auteur :** M. Dino Cinieri
**Circonscription :** Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 12927
**Rubrique :** Sports
**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports
**Ministère attributaire :** Santé et sports

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 18 décembre 2007, page 7962
**Réponse publiée le :** 10 février 2009, page 1379